

Image not found or type unknown



Panne de chauffage pzs le propriétaire

Par **diablotine1972**, le **09/01/2008** à **21:11**

Bonjour,rrnrje voudrais savoir quoi faire ! voila je suis locataire et je paye 107 euros de charge par mois et tous les 2 jours, je n'ai plus de chauffage, je suis obligé d'appeler l'agence immobilière qui me dit qu'elle va réssoudre, soit il y a une panne de fioul ou une panne, le problème est que je reste 2 jours sans chauffage et j'ai 3 enfants de 3 à 7 ans, je voulais savoir si je pouvez ne pas payer mes charges comme les pannes reviennes souvent.rrnncordialementrrnrnmerci beaucouprrnrnisabel